

Sédations en fin de vie : L'engagement de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP)

La SFAP fédère 10 000 soignants et 6 000 bénévoles intervenant en soins palliatifs.

- **La SFAP est engagée dans la promotion de l'utilisation des pratiques sédatives depuis 30 ans, et produit les outils nécessaires à leur diffusion.**

Depuis sa création, la SFAP promeut activement l'utilisation des pratiques sédatives auprès de l'ensemble des soignants, comme l'une des réponses aux situations difficiles en fin de vie.

Dans son action de société savante, elle a poursuivi son travail de recherche et la rédaction de recommandations pour permettre l'application dans les meilleures conditions de la loi Claeys-Leonetti.

Ainsi, **outre les travaux scientifiques qu'elle initie ou qu'elle diffuse,**

1. **Des fiches repères** précisant certains termes de la loi (tels que «*pronostic vital engagé à court terme*», «*symptômes réfractaires*»...) ont été publiées, afin d'aider les professionnels de terrain.
2. **Un outil simple d'analyse des pratiques sédatives (Sédapall) a été élaboré et diffusé.** Il permettra à l'avenir le développement de travaux de recherche d'une grande qualité scientifique, afin de mieux comprendre les motifs des demandes et la nature des pratiques.
3. En lien avec la diffusion de Sédapall, **une grande enquête nationale quantitative et qualitative débutera en 2019.**
4. **Une fiche «Urgences-pallia» est disponible** pour faciliter le respect des souhaits des patients concernant leur fin de vie.
5. **Un travail extensif de veille bibliographique internationale** permet de regrouper l'ensemble des données scientifiques disponibles sur ce sujet.

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site sfap.org.

- **Les équipes de soins palliatifs sont pleinement engagées dans la mise en œuvre des pratiques sédatives, et soutiennent activement le développement des soins palliatifs de qualité pour tous et sur tout le territoire national.**

Les équipes de soins palliatifs, attachées au soulagement de leurs patients et au respect de la loi n'ont **aucune réticence** à utiliser avec discernement et chaque fois que cela est nécessaire l'ensemble des techniques de sédations disponibles – qu'elles ont souvent fortement contribué à développer - pour y parvenir.

Les pratiques sédatives, utilisées dans des situations humaines toujours complexes, ne peuvent être standardisées ou réduites à des protocoles. Elles sont très diverses, de l'anxiolyse à la sédation profonde et continue jusqu'au décès introduite par la loi de 2016. Elles doivent être adaptées aux besoins particuliers de chaque patient.

Toutes les équipes de soins palliatifs sur tout le territoire national sont fortement impliquées dans la **formation et l'accompagnement** indispensables des soignants à l'utilisation de ces techniques en ville et à l'hôpital. De nouveaux documents pratiques sont d'ailleurs en préparation sous l'égide conjointe de la HAS et de 61 sociétés savantes dont la SFAP.

La SFAP demande fortement et activement aux pouvoirs publics un accès équitable pour tous à des soins palliatifs de qualité à domicile ou en hospitalisation dans l'ensemble des services.

Contact Presse Elise Leblanc : Chargée de communication - 06 43 65 63 22 – elise.leblanc@sfap.org

La SFAP c'est la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs, association loi 1901 reconnue d'utilité publique. C'est une société savante pluridisciplinaire associant professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et bénévoles. Notre objectif : favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs. Le mouvement des soins palliatifs rassemble plus de 10.000 soignants et près de 350 associations de bénévoles d'accompagnement.